Document généré le 17 fév. 2025 05:10

Assurances

Assurances

Faits d'actualité

Jean Dalpé

Volume 36, numéro 4, 1969

URI : https://id.erudit.org/iderudit/1103653ar
DOI : https://doi.org/10.7202/1103653ar

Aller au sommaire du numéro

Éditeur(s)

HEC Montréal

ISSN

0004-6027 (imprimé)
2817-3465 (numérique)

Découvrir la revue

Citer ce document

Dalpé, J. (1969). Faits d'actualité. *Assurances*, *36*(4), 319–330. https://doi.org/10.7202/1103653ar

Tous droits réservés © Université Laval, 1969

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/

érudit

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

https://www.erudit.org/fr/

Faits d'actualité

par

JEAN DALPÉ

I — Le 150e anniversaire d'une société mutuelle

On ne se doute pas en Amérique des difficultés qu'ont eues les sociétés d'assurances les plus anciennes d'Europe. Les nôtres ont eu de durs moments. Il y a eu longtemps l'absence de statistiques satisfaisantes, les méthodes de sélection et de répartition à mettre au point, le personnel à former, la concurrence des grandes sociétés américaines et leurs puissants moyens d'action. Il y a eu aussi des catastrophes de tous genres et, en particulier, les conflagrations et, plus tard, les ouragans et les émeutes qui, périodiquement, ont dévasté des quartiers ou des villes entières. Tout cela avait un caractère technique, auquel il fallait s'attendre: l'assurance devant répartir les sinistres les plus coûteux entre le plus grand nombre de gens possible. Dans l'*Assurance Mutuelle* [1], le président de la Mutuelle d'Alsace et de Lorraine (Mulhouse) a dit récemment, à l'occation d'un 150e anniversaire, qu'elle a été l'odyssée de la plus ancienne des sociétés mutuelles d'Alsace et de Lorraine, provinces françaises. Ce qui nous incite à en parler ici, ce n'est pas l'importance de ses affaires ou ses résultats. Ce sont ses avatars à travers les régimes politiques, les guerres, l'inflation et les aventures monétaires. Qu'on en juge par ces quelques détails. La Société est fondée en 1818, avec l'approbation du roi Louis XVIII, par ordonnance Royale. Sa charte expire en 1848, en pleine révolution à un moment où le gouvernement songe à socialiser l'assurance. Avant la fin de l'année, sa charte est renouvelée, cependant. Puis, commence le règne de Napoléon III qui se termine par le désastre de Sedan. L'Alsace-Lorraine passe à l'Allemagne. La Société se réorganise

[1] Numéro du 3e trimestre 1968.

en suivant les lois allemandes, puis survient la guerre de 1914-18, au cours de laquelle elle perd presque tout son personnel et son réseau d'agents, qui sont incorporés en presque totalité à l'armée allemande. En 1918, l'Alsace et la Lorraine redeviennent françaises. La Société se réadapte et se développe à nouveau.

En 1940, les provinces de l'Est sont à nouveau territoire allemand. La Société est dissoute et ses biens passent à une entreprise allemande, ainsi que son personnel. À partir de 1945, elle se réorganise et parvient à rentrer dans son actif et ses affaires. Elle "reprend son activité normale, à partir du 1er janvier 1946", comme le dit son président.

Elle vient de fêter son 150e anniversaire. Je pense qu'il faut se joindre à ceux qui ont fêté l'événement, en admirant les générations successives, à qui l'on doit cette extraordinaire épreuve de ténacité, d'efficacité et d'adaptation aux circonstances.

Une pareille suite dans les idées fait réfléchir sur ce que peut l'homme, quand il connaît la technique et quand il est fidèle à lui-même. D'autres exemples pourraient être apportés dans ce sens. Nul ne nous semble aussi caractéristique, tant il indique comment on peut s'adapter à tout si on le veut. Mais il semble qu'il faille être bien malheureux ou bien menacé pour agir ainsi.

Et que d'autres exemples de gens, pour qui la vie n'était pas faite de loisirs, puis de travail. Ainsi, cette société française, dont un employé supérieur parvient à sauver les documents les plus précieux dans une charrette à bras, sous le bombardement et qui est devenue depuis un des groupes les plus importants de l'ouest de la France. Et cette autre société — allemande cette fois — qui trouve refuge chez son directeur

pendant que la ville s'écroule sous les bombes lancées du haut des airs. Et cette autre qui, en Allemagne, part de zéro après la guerre et 20 ans après, se classe aux premiers rangs des grands réassureurs professionnels au monde.

Tout cela a été fait par des gens qui connaissaient leur métier et qui ont travaillé très fort et intelligemment. Ils n'ont pas pris pour devise: "Loisirs d'abord", comme, trop souvent, on est tenté de le faire dans notre société de consommation.

II — Le "Pacifique-Canadien et son histoire"[1]

Un jour que le sénateur Dandurand se présentait chez la comtesse de Noailles à Paris, elle le salua ainsi: "Voilà le Canadien pacifique". Il était alors président de la Société des Nations. Ce n'est pas de lui qu'il s'agit dans ce livre de 206 pages, mais bien du chemin de fer qu'on ne peut dissocier de l'histoire du Canada depuis quatre-vingt-trois ans. Le titre du livre est une "Brève histoire de la Compagnie du chemin de fer Pacifique-Canadien". L'auteur J. Lorne McDougall, y suit l'évolution de la Société, depuis le moment où il s'agissait de gagner un pari contre le temps, la province de Colombie britannique menaçant de se séparer de la Confédération si on ne réalisait pas la promesse faite en 1871, condition même de son entrée dans la Confédération. Le pari fut tenu en 1885, après des travaux menés rondement par Donald Smith, George Stephen et Van Horne, personnages hauts en couleur, dont Montréal a gardé le souvenir dans des maisons somptueuses ou des collections d'œuvres d'art que l'on a réunies au Musée. On trouve aussi leur portrait en pied dans des immeubles publics qui rappellent les dons somptueux de mécènes que ne préoccupait pas encore l'impôt sur le revenu. De son côté, la Couronne anglaise a reconnu leur mérite en les ennoblissant;

[1] Par J. Lorne McDougall. Aux Presses de l'Université de Montréal. Montréal. Prix: $1.75.

ce qui fait qu'on a retrouvé certains d'entre eux longtemps plus tard à la Chambre des Lords, vêtus splendidement comme il sied dans cette enceinte qui réunit richesse et pauvreté relative, mérite personnel et descendants d'une autre époque et d'autres temps.

La construction de la voie ferrée à travers la plaine, puis la montagne, était lourde pour le pays nouveau, qui avait des
322 besoins énormes et bien peu de ressources. John A. Macdonald donna les garanties voulues. Il immobilisa aussi au profit de la Compagnie des ressources sans valeur, mais qui en prirent quand le pays fut ouvert à la colonisation. C'est l'histoire de tout cela que M. McDougall raconte de façon vivante, en s'arrêtant aux faits importants et en négligeant le détail, comme il convient. Le texte est bon dans l'ensemble. On s'étonne un peu de certaines expressions familières. Mais peut-être est-ce l'auteur lui-même qui en a donné l'exemple. Peut-être aussi conviennent-elles dans un livre qui décrit des scènes de pionniers, de bâtisseurs, de bûcherons qui ouvrent la voie à la civilisation. L'aventure est un Western au cours de laquelle on voit s'enrichir hommes et compagnie et se développer économie et pays.

III — Grandeur et deuils de la Manicouagan

À l'occasion du barrage de Manic 5, les ingénieurs-conseils du projet ont publié un magnifique album de 28 pages qui contient les dessins de Mlle Rethi. Ils y rappellent les phases principales de ce grand projet qui a pris forme graduellement et qui sera bientôt terminé. Il faut savoir gré à MM. Surveyer-Nenniger & Cie d'avoir chargé une artiste de rappeler les aspects principaux du grand œuvre, voulu et exécuté par des Canadiens et pour des Canadiens. Si, à certains moments, l'exécution des travaux a soulevé des conflits ouvriers, elle a donné lieu au niveau des cadres à un extra-

ordinaire esprit de collaboration. Ceux qui ont visité le chantier ont été frappés par l'intérêt que le haut personnel a pris au Barrage. Il était la chose de ceux qui en dirigeaient la construction. Ils ne vivaient que pour elle et en elle. C'est un esprit sans lequel rien de grand ne peut s'accomplir. Que les autres se soient trouvés bien malheureux, à certains moments, loin des leurs, isolés et n'ayant pas pour la marche des travaux le même enthousiasme que les cadres, cela se comprend. George Dor, dans une de ses chansons, a noté l'ennui, la tristesse de l'ouvrier. Mais "La Manic" ne traduit que l'isolement du manœuvre. Beaucoup plus dramatique a été le sort de certains qui se sont usés au travail, tel l'ingénieur en chef. Il en est mort à 35 ans, quelques semaines avant que sa tâche ne fût terminée. Pour compléter le drame, le ministre qui a voulu le complexe de la Manicouagan, M. Daniel Johnson, est venu mourir, de son côté, à Manic le jour même où on devait inaugurer le Barrage officiellement. C'est ainsi que, souvent, à des travaux de grande envergure s'attache le nom de ceux qui, après avoir œuvré au-delà de leur force, en meurent au moment où le résultat est enfin obtenu.

Il faut rendre hommage à ceux qui ont conçu et voulu "Manic", aussi bien qu'à ceux qui ont vu à son exécution. Il faut aussi remercier les ingénieurs-conseils d'avoir voulu rappeler l'effort accompli, dans un album aussi intéressant que remarquablement bien présenté.

IV — Apollo 8

Le voyage d'Apollo 8 autour de la lune est une prodigieuse aventure. Jusqu'ici d'extraordinaires engins avaient été projetés vers Mars ou vers la Lune. Des animaux, puis des hommes avaient été lancés dans l'espace ou mis en orbite. Certains étaient revenus sains et saufs, ce qui permettait de constater chaque fois les progrès accomplis. Cette fois, il s'agit

d'un merveilleux accomplissement. Des hommes ont dirigé un appareil qui leur a obéi, comme s'ils avaient circulé sur des routes bien balisées, avec des indications précises. Ils ont voulu sortir de l'attraction terrestre, se mettre en orbite autour de la lune, en sortir quand ils l'ont décidé, éviter tous les périls de la rentrée dans notre atmosphère et venir amerrir dans l'Océan Pacifique à très peu de distance de l'endroit qu'ils avaient prévu. Ils sont passés de vitesses fantastiques à l'allure

bourgeoise d'un promeneur du dimanche, quand leur nef a touché l'eau. Ils ont freiné presque au point mort, grâce à un étonnant dispositif de parachutes de dimensions croissantes. Tout cela, nous l'avons vu sur le petit écran, comme aussi ces photos que les cosmonautes ont envoyées à la terre au cours de leur voyage de dix jours. Il y a là un événement prodigieux, que le petit-fils de Jules Verne aurait commenté ainsi, s'il faut en croire un journaliste: "S'il est un manuscrit de mon grand-père auquel je tiens tout particulièrement, c'est bien celui de la "Terre à la lune". Avant de mourir, il m'avait dit: "Garde-le précieusement, car je sais que toi, tu verras les hommes aller dans la lune et tu pourras mesurer la justesse de mes images."

Ne faut-il pas rappeler aussi ces textes de l'Écriture que le chef de l'expédition "Apollo 8" lisait le jour de Noël et qui nous étaient transmis par la voie des ondes. Il est très curieux de voir comme certains Américains, souvent au moment les plus cruciaux, n'oublient pas de citer la Bible: base de leur foi. Le chef de l'expédition était un pasteur du dimanche, comme l'est aussi certain chef d'un parti politique de l'Ouest du Canada qui, le jour du Seigneur, délaisse la tribune de la Chambre pour le lutrin de la Chaire.

❧

Pourquoi faut-il qu'un jeune libraire, affranchi sans doute, m'ait dit: "Mais vous verrez ce que les Russes leur ménageront." Il est évident que les uns et les autres sont opposés

pour des raisons de politique interne ou étrangère. Mais pourquoi ne pas vouloir se réjouir sans arrière-pensée de cette fantastique compétition qui donne, au point de vue scientifique, de bien précieux résultats ? Aujourd'hui, ce sont les Américains. Demain, ce seront les Russes. Pourquoi ne pas se féliciter de ces prouesses sans autre pensée que celle d'un pas en avant vers le progrès de la science ?

V — Le gouvernement américain entre dans la réassurance

Depuis les événements qui se sont succédé aux États-Unis à la suite des troubles civils dans certaines villes ou dans certains quartiers, il était difficile ou impossible de se procurer de l'assurance contre l'émeute ou le sabotage. Craintifs, les assureurs fermaient leurs portes les uns après les autres, là où la menace subsistait malgré le calme apparent des esprits. Comme il y avait là un problème d'envergure, le gouvernement fédéral est intervenu en créant un fonds de réassurance dont peut bénéficier chaque assureur jusqu'à concurrence de 90% du montant du risque.[1]

Il y a là, croyons-nous, un exemple intéressant d'une collaboration de l'État à un risque collectif devenu extrêmement coûteux et dangereux pour certains assureurs par suite de l'importance possible des dégâts. Il fallait aussi, croyons-nous, qu'on enlève au risque son aspect aléatoire si l'émeute dégénérait en troubles civils: nuance assez mince dans des occasions comme celles qu'on a constatées dans un très grand nombre de villes américaines. Il y a là, croyons-nous, une collaboration de l'État et des assureurs qu'il est intéressant de signaler comme un précédent de la plus grande importance. L'État ne nationalise pas. Il met simplement à la disposition

[1] "The Federal Reinsurance Program" by S. Denenberg et Harry J. Loman dans "Bests' Insurance Use. October 1968. Page 29".

des assureurs un moyen de reprendre un risque de très grande envergure et pouvant avoir des conséquences très graves tant pour l'assureur que pour l'assuré.

Dans certains cas, on a imaginé un fonds de réassurance permettant de répartir la garantie entre tous les assureurs intéressés dans une même région, comme on l'a signalé dans le numéro de février 1966 de la revue.[1] C'était un palliatif

cependant, car, craintifs, les assureurs ne voulaient guère être constamment devant un risque de catastrophe, dont les tarifs ne tenaient pas compte. Il est évident que le taux d'émeute a été fixé à un moment où le risque était faible dans l'ensemble.

Le précédent ne pourrait-il pas être invoqué plus tard dans le sens d'une nationalisation générale des assurances ? C'est aux assureurs de répondre. S'ils ne peuvent ou ne veulent pas prendre eux-mêmes les mesures voulues pour résoudre leurs problèmes, ils doivent être prêts à en subir les conséquences. D'un autre côté, si pendant le conflit de 1939, le gouvernement canadien a créé l'assurance du risque de guerre et l'a administrée en collaboration avec les assureurs, il n'en a pas profité une fois le conflit terminé pour s'installer dans un domaine où il avait pénétré à l'occasion d'un moment difficile à traverser.

VI — L'assurance au Canada en 1968

Il est bien tôt pour en connaître les résultats. Cependant, pour l'assurance sur la vie, M. K.R. MacGregor, président de la Canadian Life Insurance Association, les résume ainsi dans un tableau comparatif, paru dans "The Gazette Business Review and Forcast" du 4 janvier 1969. Il est intéressant, même si les chiffres sont approximatifs:

[1] "Watts Pool".

	1967	1968
	(en milliards de dollars)	
Production	11.3	11.8
Versements fait en vertu des polices: décès, participation aux bénéfices, valeurs de rachat, etc.	1	1.1
Assurance en vigueur	90	98.5

L'année se solde avec une augmentation de l'assurance en vigueur de huit milliards et demi et une hausse de la production d'environ 5% par rapport à 1967; ce qui est faible, mais assez normal étant donné les difficultés de l'année.

Le nouvel exercice s'ouvre avec des problèmes précis et sérieux: la nouvelle politique fiscale du gouvernement fédéral, la concurrence accrue des fonds mutuels et la menace de l'inflation.[1]

Qu'elle le veuille ou non, l'assurance sur la vie se trouve devant un problème grave. Alors qu'auparavant la plus grande partie de ses revenus financiers ou techniques allait à ses assurés sous la forme de participation aux bénéfices ou "dividendes", l'État va maintenant mettre la main sur une forte part:

a) en taxant le rendement du portefeuille des sociétés d'assurance-vie;

b) en appliquant l'impôt sur le revenu sur l'excédent positif de leurs affaires.

Jusqu'ici, la plus grande partie des bénéfices revenait à l'assuré; ce qui contribuait à réduire la prime et à en faire une des plus basses qui soient, compte tenu du coût de mortalité. Mais l'État touchait bien peu en taxes sur des affaires florissantes: les assurés recevant directement la plus grande partie des bénéfices et ne payant rien à l'État. Quant aux actionnaires des sociétés canadiennes, ils n'étaient taxés

[1] Cette fois, les commentaires sont de nous et non de M. MacGregor.

qu'au moment où les profits étaient versés à leur compte, ou, encore lorsque la société était mutualisée ou liquidée. Il y avait là évidemment un traitement de faveur difficilement justifiable, même si on l'expliquait en invoquant qu'ainsi les sociétés canadiennes avaient une résistance financière beaucoup plus grande, qui leur permettait de faire face aux assureurs américains dont les ressources sont énormes.

Il aurait été possible d'imposer les dividendes touchés individuellement par les assurés. Pour éviter le mécontentement de ces derniers, l'État a préféré taxer les revenus financiers des assureurs. Cela simplifie l'opération; mais cela va leur coûter très cher, au point que certains d'entre eux vont s'en trouver très embarrassés.

Chacun étudie en ce moment la portée sur ses affaires de la taxe nouvelle. Elle sera semble-t-il, de 15% sur le revenu du portefeuille. Pour y obvier, note M. MacGregor, on cherche des formules nouvelle. *"One predicable result of the new taxes on the companies may well be increased study of new products . . . To provide an even wider range of service, the life insurance companies will need amendments to existing federal legislation which now restricts them to life insurance, health insurance and annuity contracts"*. Il sera intéressant de voir à quoi l'on songe. Nous l'apprendrons sans doute d'ici quelque temps.

La concurrence des fonds mutuels reste âpre. C'est sûrement un des problèmes sérieux de l'assurance sur la vie. Jusqu'ici, celle-ci a résisté grâce à sa force de production, bien organisée qu'elle tient bien en mains. La menace d'inflation est beaucoup plus grave. L'assurance sur la vie prend la forme d'une somme fixe dont la valeur va se rétrécissant avec la diminution du pouvoir d'achat de la monnaie. Cela, c'est la question principale que se posent actuellement les assureurs avec le plus d'anxiété. En soi, rien ne leur permet d'y faire

face, quelle que soit la qualité de leurs placements et de leur administration. Ils assistent impuissants au glissement, en ne faisant qu'un vœu. Ils souhaitent que celui-ci ne soit pas trop rapide ou, mieux, qu'il s'arrête avant qu'il ne soit trop tard.

Dans le dernier numéro de "The Journal of Risk and Insurance" [1], il y a un article où l'on étudie certaines formules nouvelles destinées à donner aux sociétés d'assurance-vie une plus grande faculté d'adaptation aux conditions nouvelles. Dans son étude, M. Robert I. Mehr indique, sous le titre de "Some thoughts on product development in life insurance", quelques idées nouvelles comme l'assurance à montant croissant qui existe déjà pour les rentes variables. Voici le résumé de l'article où l'on présente les idées principales de l'auteur: *"Inflation, growth, and changes in the life cycle are ignored in traditional life insurance policies. Dynamic products are essential if life insurance is to solve family and business financial problems effectively. An increasing-benefits survivorship annuity with various modifications to mesh premium inputs with the ability to pay cycle and to gear income outputs to the income-needs cycle is offered as one thought on product development in life insurance. A variable life policy modeled after the variable annuity is described as another dynamic product. Other product development concepts proposed are a reporting form for use in solving estate planning and business insurance problems and a policy covering either disability or death for use in funding business buy-and-sell agreements".*

Il y a là des idées qui sont dans le sens de nos préoccupations: comment adapter l'assurance sur la vie à des besoins

[1] Dans "The Journal of Risk and Insurance". Dec. 1968. Volume XXXV. No. 4 112E Washington, Bloomington, Illinois (61701).

nouveaux et à une situation changeante ? Il ne faut pas croire qu'il suffira de continuer à vendre un produit, qui a encore sa très grande utilité, mais qui a besoin de s'adapter pour la conserver entièrement.

Quant à l'assurance autre que vie, on en est encore aux conjectures. Ce n'est guère qu'en avril qu'on connaîtra les résultats approximatifs. Il semble, toutefois, que si l'assurance automobile reste coûteuse, l'assurance contre l'incendie a donné de meilleurs résultats qu'en 1967. Tout cela est bien vague, il est vrai. Il est impossible pour le moment d'aller plus loin car les statistiques du gouvernement ne seront pas disponibles avant plusieurs semaines.

330